



Montreuil, le 20 août 2026

À Mme Stéphanie RIST,
Ministre de la Santé, des Familles, de
l'Autonomie et des Personnes
handicapées

À M. David AMIEL,
Ministre de l'Action et des Comptes
publics

À M. Jean-Pierre FARANDOU,
Ministre du Travail et des Solidarités

N/Réf. : NP/SB/MG
N°048_20260820

Objet : Préavis de grève pour la journée du 15 septembre 2026 de 0 h à 24 h couvrant les personnels des secteurs sociaux, médico-sociaux de la Fonction publique territoriale, ainsi que les agent·es et salarié·es dont les horaires incluent la nuit précédant et suivant cette journée (du 14 au 15 septembre et du 15 au 16 septembre 2026)

Madame et Messieurs les Ministres,

La Fédération CGT des services publics vous a adressé de nombreux courriers d'alerte sur la situation des agentes et agents de la Fonction publique territoriale.

Depuis des années, les gouvernements successifs ferment les yeux sur la réalité de nos professions. Les agentes et agents publics, fonctionnaires et contractuels du secteur médico-social, des services à domicile, des résidences autonomie et des EHPAD, de la Petite Enfance, de la Protection de l'enfance, de la PMI, les ATSEM... sont en première ligne pour accompagner les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les enfants, les familles. Sans notre engagement quotidien, la solidarité ne tiendrait pas.

Et pourtant, que recevons-nous en retour ? Des salaires insuffisants, des contrats précaires, des effectifs insuffisants, des réformes imposées sans concertation.

Ce mépris permanent pèse non seulement sur nous, mais aussi sur les usager·es que nous accompagnons : comment assurer un suivi digne et humain quand tout est pensé pour faire des économies ? Le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) de 2026 a perpétué cette logique d'austérité. Préparé dans la continuité des réformes précédentes, il réduit les dépenses sociales au détriment des agent·es et des usager·es. Dans le même temps, le gouvernement confirme une nouvelle cure d'austérité après les coupes budgétaires du printemps dernier, en annonçant encore 3 milliards d'euros de baisse des dépenses publiques pour 2026, 2 milliards de limitation des dépenses des collectivités territoriales, 1 milliard de baisse du budget de la Sécurité sociale. Ce qui devrait de plus se confirmer dans le projet de loi de Finances 2027, par 12 milliards d'euros de coupes budgétaires.

À ce jour, les réponses apportées ne sont pas à la hauteur des besoins et le PLF et le PLFSS laissent à craindre un impact majeur pour les budgets des collectivités territoriales. Rappelons ici que, sans financement, les conseils départementaux, les collectivités et les CCAS ne pourront pas répondre à l'ensemble de leurs missions et donc à l'urgence de la situation dans les services sociaux et médico-sociaux. La souffrance des enfants, des personnes âgées, des

personnes en situation de handicap et de l'ensemble des bénéficiaires et de leurs familles et des agent-es sera encore laissée pour compte.

Aux conditions de travail dégradées, mettant en danger la santé des agent-es, s'ajoute un manque de reconnaissance des niveaux de rémunération et de l'équité de traitement dans les revalorisations entre les agent-es. Nous sommes encore trop nombreuses et nombreux à ne pas pouvoir bénéficier des dispositions prévues par le Ségur.

La CGT dénonce fermement cette orientation et appelle à une mobilisation générale pour défendre nos droits et la qualité des services publics.

Dans ce contexte de travail et de mobilisations partout sur le territoire, la Fédération CGT des services publics revendique :

- L'augmentation immédiate des salaires par l'augmentation immédiate du point d'indice et l'attribution pour toutes et tous du CTI ;
- La revalorisation des grilles indiciaires ;
- L'amélioration des conditions de travail et une véritable reconnaissance des qualifications de nos métiers ;
- Une stricte égalité de salaire entre les femmes et les hommes ;
- L'abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique ;
- L'abrogation du décret abaissant le niveau de rémunération en cas de maladie ordinaire ;
- L'abrogation de la réforme des retraites ;
- ...

Ainsi, la CGT appelle à une nouvelle journée de mobilisation par la grève et la manifestation partout en France, le 15 septembre pour les agent-es du social et médico-social ainsi que les agent-es et salarié-es dont les horaires incluent la nuit précédant et suivant cette journée, soit du 14 au 15 septembre 2026 et du 15 au 16 septembre 2026.

Il est urgent, Madame et Messieurs les Ministres, d'augmenter les salaires et d'améliorer les conditions de travail.

La Fédération CGT des services publics vous sollicite également de nouveau pour nous accorder une audience, et ce, aussi rapidement que la situation est cruciale.

Dans cette attente, nous vous adressons, Madame et Messieurs les Ministres, nos sincères salutations.

Pour la Fédération CGT des Services publics,

Natacha POMMET



Secrétaire générale